

**CANADA**

**Province de Québec**

**M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau**

**Municipalité de Grand-Remous**

Procès-verbal de la séance générale du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 4 mai 2015 à 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

**Sont présents :**

M. Gérard Coulombe, maire

Mme Johanne Bonenfant, conseillère – mairesse substitut

Mme Martine Coulombe, conseillère

M. John Rodgers, conseiller

Mme Jocelyne Lyrette, conseillère

M. Éric Bélanger, conseiller

Mme Julie Rail, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

**ASSISTANCE**

Mesdames : Hélène Hubert, Claudette Lyrette et Reine Simard

Messieurs : Vianney Cloutier, Richard Courville, Gaston Guindon, Rhéaume Lyrette et Victor Lyrette

**R-0405-491 Ouverture de la séance ordinaire**

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance générale ouverte à 19h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu à 19h que la séance générale soit ouverte.

**Adoptée**

**R-0405-492 Adoption de l'ordre du jour**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y incluant les sujets ajoutés au supplément dans varia.

**000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

**000-01** Ouverture de la séance générale

**000-02** Adoption de l'ordre du jour

**000-03** Adoption du procès-verbal de la séance générale du 7 avril 2015

**000-04** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2015

**000-05 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**110** Conseil et personnel municipal

**110-01** Participation «Les ASSISES de l'UMQ 2015 du 21 au 23 mai 2015

**110-02** Autorisation de déplacement maire et conseillers les 7 et 8 mai 2015

**130** Gestion financière et administrative

**130-01** Présentation des comptes payés avril 2015

**130-02** Présentation des comptes dus avril 2015 et supplément

**130-03** Présentation des salaires payés avril 2015 et supplément

**150** Diverse invitation

**200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**200-01** Municipalité de Bois-Franc - Demande d'entente limitrophe

**200-02** Crédit d'impôt pour les pompiers volontaires

**200-03** Réunion des membres de l'ACPVG le 12 mai 2015 à Messines (chef et conseiller)

**300 - TRANSPORT**

**300-01** Offre de services Les Entreprises J. Lafleur inc. - Balai aspirateur 115\$/heure

**300-02** Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

**400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT**

**400-01** Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles

**500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

**500-01** Régionalisation de l'Office municipal de Grand-Remous

**500-02** Séance extraordinaire le 11 mai 2015 à 19h - Consultation publique «*CLINIQUE DE SANTÉ*»

**600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT**

**600-01** Jardin communautaire

- 600-02 Avis de motion, règlement n° 040515-270 - Zonage et usages communautaires
- 600-03 Tourisme Vallée-de-la-Gatineau - Renouvellement de l'entente de partage des lieux et autorisation de signature
- 600-04 Mandat à la firme Prévost Fortin D'Aoust - Non-respect de la réglementation de zonage
- 600-05 Autorisation de dépenses pour l'achat de jardinières et de fleurs

## 700 - LOISIRS ET CULTURE

- 700-01 Complicité Emploi - les **Bourses de la relève** 150\$
- 700-02 Demande de licence de tirage - Mandat pour signature et responsable
- 700-03 Comité organisateur «Halloween» - Aide financière 1 000\$

## 800 - CORRESPONDANCE

## 900 - VARIA

- 900-01 Remplissage de piscine
- 900-02 Entériner mandat à AP ENVIRO-CONSEIL - Caractérisation écologique de la rive du site Maria Chapdelaine
- 900-03 Lettre de remerciement du Comité des bénévoles de l'église de Grand-Remous - Travaux exécutés à la cour de l'église et au cimetière
- 900-04 Demande de déplacement de poteau à Hydro Québec - Chemin Décarie

## 1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

## 1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

## 100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R-0405-493

### Adoption du procès-verbal de la séance générale du 7 avril 2015

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-494      Adoption du procès-verbal de la séance générale du 20 avril 2015**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-495      Participation «Les ASSISES de l'UMQ» du 21 au 23 mai 2015**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le maire, Gérard Coulombe, soit autorisé à participer aux ASSISES de l'UMQ qui aura lieu à Montréal du 21 au 23 mai 2015. Les frais d'inscription sont payables par la Municipalité et les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R-0405-496      Autorisation de déplacement maire et conseillers les 7 et 8 mai 2015**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le maire, Gérard Coulombe, les conseillères, Jocelyne Lyrette et Johanne Bonenfant ainsi que le conseiller, Patrick Courville, sont autorisés à rencontrer la compagnie Waskahengen à Mistassini pour du développement industriel. Les frais d'hébergement, de repas et de déplacement seront remboursés sur présentations de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R-0405-497      Présentation des comptes payés «avril 2015»**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes payés a été transmise aux membres du conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'adopter la liste des comptes payés telle que déposée pour «avril», dont celle-ci représente la somme de 88 827.72 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R-0405-498**

**Présentation des comptes dus «avril 2015»**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QU'**un supplément de comptes dus a été remis aux membres du conseil au plénier tenu avant la séance générale;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour «avril», dont celui-ci représente une somme de 40 343.91 \$ et d'un supplément au montant de 2 140.66 \$, le tout représentant la somme de 42 484.57 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R-0405-499**

**Présentation des salaires payés «avril 2015»**

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des salaires payés a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter la liste des salaires payés pour «avril», dont celle-ci représente la somme de 50 541.83 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**R-0405-500 Municipalité de Bois-Franc - Demande d'entente limitrophe**

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que le conseil municipal démontre de l'intérêt à négocier une entente limitrophe avec la Municipalité de Bois-Franc et qu'elle demeure disponible à une rencontre à laquelle assisteront, le maire, la directrice générale, le gestionnaire en incendie, le chef pompier ainsi que le conseiller responsable.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-501 Crédit d'impôt - Pompiers volontaires**

**CONSIDÉRANT QUE** la commission Godbout veut abolir le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires;

**CONSIDÉRANT QUE** la disposition fiscale en question, instaurée il y a 4 ans, permet aux pompiers ayant effectué au moins 200 heures de services de demander un crédit d'impôt de 480\$ soit l'équivalent de 16% d'un montant de 3 000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** l'abolition de cet avantage pourrait compliquer le recrutement de nouveaux pompiers;

**EN CONSÉQUENCE**, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu de demander à la ministre de la Sécurité publique, madame Lise Thériault de réviser sa position et de laisser cet avantage à nos pompiers volontaires.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-502 Réunion des membres de l'Association des chefs pompiers de la Vallée-de-la-Gatineau**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le chef pompier, Marco Beaudoin, et le conseiller, Éric Bélanger, soient autorisés à assister à la réunion des membres de L'ACPVG qui aura lieu le 12 mai 2015 à la salle municipale de Messines. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

<b>300 - TRANSPORT</b>
------------------------

**R-0405-503**

**Les Entreprises J. Lafleur inc. - Balai aspirateur**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'autoriser les travaux de balayage des chemins qui nécessitent le balai aspirateur par les Entreprises J. Lafleur inc. au coût de 115\$/heure plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

<b>400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
---

**R-0405-504**

**Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles**

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement a adopté le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles par le décret 340-2006, publié le 24 mai 2006 dans la Gazette officielle du Québec et qu'aux termes de ce règlement, une redevance est exigée pour chaque tonne métrique de matières résiduelles éliminées dans un lieu visé par le règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités doivent payer, directement ou indirectement, les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles afin de pouvoir être admissibles au programme de subventions;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'Entente concernant la mise en œuvre de la redistribution sous forme de subventions des redevances perçues en application du Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles conclue en 2006 entre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales et l'Union des municipalités du Québec, le ministre s'est engagé à redistribuer aux municipalités admissibles 85 % des redevances perçues annuellement en application de ce règlement;

**CONSIDÉRANT QUE** cette subvention contribuera au financement des activités municipales visant la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles couvrant son territoire (PGMR);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité est couverte par le PGMR de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en vigueur depuis le 21 juin 2006 ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a la responsabilité de la mise en œuvre du PGMR de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE**, pour obtenir cette subvention, la municipalité admissible doit s'inscrire au programme et qu'à cet effet, une résolution est demandée;

**POUR CES MOTIFS**, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu de ce qui suit, à savoir que la municipalité admissible :

- demande d'être inscrite au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- s'engage à respecter les éléments de reddition de compte prévue au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;
- autorise le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de la municipalité ou relatives à la municipalité à l'égard du règlement, du programme, du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de même qu'à la gestion municipale des matières résiduelles;
- autorise la directrice générale ou son adjointe, en son absence, à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du programme.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT</b>
---

**AVIS DE MOTION**

**AVIS DE MOTION** est par la présente donné par le conseiller, John Rodgers, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, de la présentation de du Règlement n° 040515-270, règlement concernant l'ajout d'usages communautaires à l'intérieur des zones U-188 et P-174.

**Adopté**

**R-0405-505**

**MRC Vallée-de-la-Gatineau**

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que la directrice générale, Julie Rail, soit autorisée à renouveler l'entente de partage des



lieux pour le bureau d'accueil touristique avec la MRC Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2015.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-506**     **Mandat à la firme Prévost Fortin D'Aoust - Non-respect de la réglementation de zonage**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que mandat soit donné à la firme Prévost Fortin D'Aoust pour que toutes les procédures nécessaires incluant des procédures judiciaires soient entreprises afin de faire respecter la réglementation dans le dossier matricule : 83095-5261-44-3217.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-507**     **Achat de jardinières et de fleurs**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'autoriser une dépense de 2 000 \$ pour l'achat de jardinières et de fleurs.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**700 - LOISIRS ET CULTURE**

**R-0405-508**     **Complicité Emploi - les Bourses de la relève**

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu qu'un montant de 150 \$ soit alloué à l'organisme Complicité Emploi dans le cadre des *Bourses de la relève*.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**R-0405-509**     **Demande de licence de tirage - Mandat pour signature et responsable**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de mandater la directrice générale, Julie Rail, à présenter et à signer tous les documents nécessaires pour une demande licence de tirage auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0504-510 Comité organisateur «Halloween» - Aide financière**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Conseil accorde une aide financière au comité organisateur de la fête de «l'Halloween». L'aide financière sera faite sous présentation de pièces justificatives et jusqu'à concurrence de 1 000 \$. La directrice générale est autorisée à signer l'entente avec le comité.

**Adoptée à l'unanimité**

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

**900 - VARIA**

**R-0405-511 Mandat AP ENVIRO-CONSEIL - Caractérisation écologique de la rive du site Maria Chapdelaine**

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de mandater AP ENVIRO-CONSEIL pour la préparation d'une caractérisation écologique de la rive du site Maria Chapdelaine au coût de 750 \$ plus les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

**R-0405-512 Demande de déplacement de poteau à Hydro Québec - Chemin Décarie**

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu de mandater la directrice générale, Julie Rail, à présenter une demande à la compagnie Hydro Québec pour le déplacement d'un poteau situé à la jonction des chemins Baskatong et Décarie.

**Adoptée à l'unanimité**

**1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC**

La période de questions débute à 19h27.

**1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

**R-0405-513 Levée de la séance**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance générale à 19h32.

**Adoptée à l'unanimité**

**Gérard Coulombe  
Maire**

**Julie Rail  
Directrice générale**